

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Collectis publie ses résultats financiers du deuxième trimestre 2018 et des six premiers mois de l'année 2018**

- Accélération du développement clinique d'UCART123 en LAM suite à l'approbation d'un protocole modifié par la FDA
- La FDA autorise l'étude clinique pour UCART22 en LLA à cellules B, qui est le troisième produit candidat fondé sur des cellules CAR-T allogéniques approuvé pour des essais cliniques aux Etats-Unis
- Collaborations avec Allogene et Servier pour accélérer la commercialisation des thérapies basées sur les cellules CAR-T allogéniques
- Réalisation de l'offre secondaire de Collectis pour \$191M et de celle de Calyxt<sup>1</sup> pour \$61M
- Situation de trésorerie<sup>2</sup> de \$491M, permettant le financement des opérations jusqu'en 2022

**New York** – le 1er août 2018 – Collectis S.A. (Euronext Growth: ALCLS – Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T ingénierées (UCART), présente ses résultats pour le deuxième trimestre 2018 et pour les six premiers mois de l'année 2018.

Au cours de ce premier semestre, nous avons œuvré pour accélérer le développement clinique de nos produits candidats allogéniques CAR-T. Le protocole modifié de l'étude clinique de Phase I d'UCART123 va permettre d'accélérer le développement de ce produit candidat. Nous avons obtenu l'autorisation de procéder à un essai clinique de Phase I pour UCART22 en LLA à cellules B. Le recrutement de patients pour cet essai clinique est prévu de débiter au cours du second semestre 2018. UCART22 est le troisième produit candidat développé par Collectis et fondé sur les cellules CAR-T allogéniques à entrer en clinique. Suite à la réalisation de notre récente offre d'ADS, nous avons renforcé notre structure actionnariale de la Société et sécurisé le financement de Collectis afin de développer et fabriquer plus de produits candidats exclusivement contrôlés par la Société, d'établir nos capacités commerciales, obtenir

---

<sup>1</sup> Y compris un investissement de 8,3 millions de dollars de Collectis.

<sup>2</sup> La position de trésorerie comprend la trésorerie, l'équivalent en trésorerie et les actifs financiers courants.

des autorisations de commercialisation via le dépôt d'une ou plusieurs demandes d'autorisation de mise sur le marché (BLA) et afin d'atteindre d'autres jalons critiques pour un ou plusieurs de nos produits candidats.

## **Deuxième trimestre 2018 et faits marquants récents**

### **UCART123**

En mai, la FDA a approuvé un amendement au protocole de l'essai clinique de Phase I du produit candidat UCART123 pour les patients atteints de leucémie aiguë myéloblastique. Cet amendement permet de multiplier le palier de la dose 1 par quatre, de  $6.25 \times 10^4$  à  $2.5 \times 10^5$  cellules UCART123 par kilogramme. Les paliers des doses 2 et 3 sont maintenant respectivement à  $6.25 \times 10^5$  et  $5.05 \times 10^6$ . L'intervalle d'administration du produit candidat UCART123 entre le premier et le second patient pour chaque nouvelle dose testée diminue de 42 jours à 28 jours (42 jours en cas d'anémie aplasique), puis à 14 jours pour les patients suivants. Une deuxième administration potentielle du produit candidat UCART123 est autorisée dans le nouveau protocole. Le MD Anderson Cancer Center a été ajouté comme nouveau site clinique pour l'étude LAM actuellement en cours au Weill Cornell Medical Center.

### **UCART22**

En juin, la FDA a approuvé la demande d'essai clinique de Phase I déposée par Cellectis pour UCART22, le deuxième produit candidat exclusivement contrôlé par Cellectis. UCART22 est un produit candidat allogénique ingénieré grâce à la technologie d'édition du génome TALEN® ciblant la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B (LLA à cellules B) chez les patients adultes. Cette autorisation pour UCART22 est la troisième délivrée par la FDA pour initier un essai clinique aux États-Unis pour un produit candidat fondé sur des cellules CAR-T allogéniques sur étagère ingénierées. UCART22 a été conçu pour cibler et éradiquer les cellules exprimant CD22. Comme CD19, CD22 est un antigène à la surface de la cellule qui s'exprime dès le stade de pré-développement des cellules B et jusqu'à maturation. CD22 est exprimé dans plus de 90% des cas de LLA à cellules B. Environ 85% des cas de LLA impliquent des cellules B précurseurs (LLA à cellules B).

Cellectis prévoit d'initier cet essai clinique de Phase I au cours du second semestre 2018. L'étude clinique sera menée par le Docteur Nitin Jain, Professeur adjoint, et le Professeur Hagop Kantarjian, Directeur du département traitant les leucémies au MD Anderson Cancer Center de l'Université du Texas à Houston aux États-Unis.

### **UCART19 et Collaboration corporate**

En avril, Allogene Therapeutics, Inc. (Allogene), une nouvelle société de biotechnologie co-fondée par les Docteurs Arie Belldegrun, ancien Président-directeur général de Kite, et David Chang, ancien Vice-Président exécutif, Recherche et Développement et Directeur Médical de Kite, a annoncé la signature avec Pfizer, Inc (Pfizer) d'un accord d'apport partiel d'actifs. Allogene a ainsi acquis le portefeuille d'actifs de Pfizer relatifs aux CAR-T allogéniques, parmi lesquels le Contrat de Recherche et de Licence signé entre Pfizer et Cellectis le 17 juin 2014, tel que modifié. Cellectis reste éligible à des paiements d'étapes cliniques et commerciales pouvant atteindre jusqu'à 2,8 milliards de dollars, soit 185 millions de dollars par cible pour 15 cibles, ainsi qu'à des redevances

sur la base de pourcentages élevés à un chiffre échelonnés et appliqués sur les ventes nettes des produits commercialisés par Allogene en vertu du contrat de collaboration. Dans le cadre de l'apport partiel d'actifs, Allogene a acquis les droits de Pfizer sur UCART19, qui était sous-licencié à Pfizer par Les Laboratoires Servier (Servier), qui détient une licence exclusive de Cellectis sur UCART19 en vertu du contrat de développement de produits conclu entre Servier et Cellectis le 17 février 2014.

### **Augmentation de capital**

En avril, Cellectis a réalisé une offre de 6 146 000 d'American Depositary Shares (ADS) au prix de 31,00 US dollars par ADS, pour un produit brut de 190,5 millions de dollars. En Mai, Calyxt a réalisé une offre de 4 057 500 d'American Depositary Shares (ADS) au prix de 15,00 US dollars par ADS, pour un produit brut de 60,9 millions de dollars. Cellectis a acheté 550 000 actions ordinaires de Calyxt au prix de l'offre publique de 15.00 US dollars par ADS.

### **R&D**

En juin, Cellectis a annoncé la publication d'une étude dans *Scientific Reports*, un journal du groupe Nature Publishing, décrivant le CubiCAR, une architecture de CAR tout-en-un intégrant un composant multi-fonctionnel permettant la purification, la détection et l'élimination des cellules CAR-T. Cette polyvalence a le potentiel de rationaliser la fabrication des cellules CAR-T afin de permettre leur suivi et d'éliminer efficacement les cellules CAR-T dans un contexte clinique. Cette nouvelle architecture a été développée en collaboration avec les scientifiques d'Allogene.

### **Collaboration académique**

En mai, Cellectis et le Wyss Institute for Biologically Inspired Engineering de l'université de Harvard ont annoncé que les deux entités allaient débiter une collaboration pour utiliser de l'outil d'édition du génome TALEN® de la société en vue de réécrire le génome des lignées cellulaires humaines mais aussi d'autres espèces, projet qui s'inscrit dans le *Genome Project-Write*, dirigé par le Professeur George Church, membre du corps professoral du Wyss Institute, Professeur de génétique à la Harvard Medical School (HMS) et des sciences de la santé et de la technologie à Harvard et au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Le projet *Recode* établit les fondations techniques permettant de modifier de manière extensive et fonctionnelle les génomes de cellules et d'organismes entiers. Ce projet vise à les convertir en outils de recherche ainsi qu'en produits cliniques et biotechnologiques. Dans le cadre de la collaboration avec Cellectis, George Church et son équipe auront accès à la technologie d'édition du génome TALEN®.

### **Finance**

Les comptes consolidés de Cellectis ont été préparés conformément aux normes *International Financial Reporting Standards* (IFRS) telles qu'é émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB).

### **Résultats financiers du second trimestre 2018**

**Situation de la trésorerie** : Au 30 juin 2018, Collectis disposait de 491,1 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants à comparer aux 282,1 M\$ au 31 mars 2018.

Cette augmentation de 209,0 M\$ reflète en particulier la trésorerie nette générée par les activités de financement de 230,9 M\$ dont (i) le produit net, après déduction des remises de souscription et des commissions et frais, de 178,6 M\$ dans le cadre de l'offre de titres de Collectis, (ii) le produit net, après déduction des remises de souscription et des commissions et frais, et du prix d'achat concernant 550 000 actions de Calyxt achetées par Collectis lors de l'offre de titres, de 48,8 M\$ dans le cadre de l'offre de titres de Calyxt et (iii) l'exercice des options d'achat d'actions de Collectis et de Calyxt au cours de la période pour 5,1 M\$ compensée partiellement par (i) les flux nets de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles pour 12,5 M\$ et (ii) l'effet de change latent favorable lié aux fluctuations de taux sur les comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que sur les actifs financiers courants pour 9,2 M\$.

Collectis s'attend à ce que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants qui s'élèvent à 491,1 M\$ au 30 juin décembre 2018 soient suffisants pour financer ses opérations jusqu'en 2022.

**Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation** : Au cours des seconds trimestres 2017 et 2018, nous avons enregistré respectivement 9,0 M\$ et 8,3 M\$ en chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation. Cette diminution de 0,7 M\$ est principalement due à la diminution des revenus des contrats de collaboration pour 1,5 M\$ dont une baisse de 0,4 M\$ de reconnaissance de paiements initiaux déjà versés à Collectis et une diminution de 1,1 M\$ des remboursements de frais de recherche et développement compensée partiellement par une augmentation de 0,8 M\$ du crédit d'impôt recherche.

**Total des charges d'exploitation** : Le total des charges d'exploitation et autre résultat d'exploitation pour le second trimestre de 2017 s'est élevé à 28,8 M\$, comparé à 30,0 M\$ pour le second trimestre 2018. Ces montants comprennent les charges liées aux rémunérations fondées sur des d'actions sans impact sur la trésorerie de 12,4 M\$ et 9,1 M\$, respectivement.

**Frais de recherche et développement** : Au cours des seconds trimestres de 2017 et 2018, les dépenses de recherche et développement ont diminué de 0,6 M\$ (18,6 M\$ en 2017 contre 18,0 M\$ en 2018). Les frais de personnel ont diminué de 0,8 M\$ (de 9,2 M\$ en 2017 à 8,4 M\$ en 2018), notamment en conséquence d'une baisse des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie de 1,5 M\$ compensée partiellement par une augmentation de 0,7 M\$ en salaires et traitements. Les achats, charges externes et autres charges ont augmenté de 1,1 M\$ (de 8,9 M\$ en 2017 à 10,0 M\$ en 2018), en raison de l'augmentation des dépenses liées aux paiements à des tiers participant au développement de produits, les achats de matières premières biologiques et les frais associés à l'utilisation de laboratoires et d'autres installations. Les autres dépenses, liées à la poursuite de locations et autres engagements, ont diminué de 0,9 M\$ au second trimestre 2018 comparé au second trimestre 2017.

**Frais administratifs et commerciaux** : Au cours des seconds trimestres de 2017 et 2018, nous avons enregistré 10,0 M\$ et 11,2 M\$, respectivement, de frais administratifs et commerciaux. La hausse de 1,2 M\$ reflète principalement une augmentation de 1,9 M\$ en achats, charges externes et autres charges et une augmentation de 0,3 M\$ des

charges liées aux impôts et taxes, dépréciations et amortissements, compensée partiellement par une baisse des frais de personnel de 1,0 M\$ (de 7,9 M\$ en 2017 à 6,9 M\$ en 2018). Cette baisse des frais de personnel est imputable à une baisse de 1,9 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie compensée partiellement par une augmentation de 0,9 M\$ des salaires et traitements.

**Résultat financier** : Le gain financier est de 12,0 M\$ pour le second trimestre 2018 comparé à une perte financière de 6,7 M\$ pour le second trimestre 2017. Cette variation est principalement attribuable à l'effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie pour 19,7 M\$ et les intérêts reçus pour 1,7 M\$ partiellement compensé par l'ajustement de la juste valeur sur les instruments dérivés et actifs financiers courants pour 2,7 M\$.

**Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis** : Au cours des seconds trimestres 2017 et 2018, nous avons enregistré respectivement une perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis de 26,5 M\$ (soit 0,75 dollars par action) et une perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis de 7,3 M\$ (soit 0,17 \$ par action). La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour les seconds trimestres 2017 et 2018, s'est élevée à 14,1 M\$ (soit 0,40 dollars par action) et à un profit de 1,3 M\$ (0,03 dollars par action), respectivement. Ces résultats nets ajustés attribuables aux actionnaires de Collectis pour les seconds trimestres 2017 et 2018 excluent une charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, de respectivement 12,4 M\$ et 8,5 M\$. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net non IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis.

### **Résultats financiers des six premiers mois 2018**

**Situation de la trésorerie** : Au 30 juin 2018, Collectis disposait de 491,1 M\$ de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants à comparer aux 297,0 M\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation de 194,1 M\$ reflète principalement la trésorerie nette générée par les activités de financement de 234,4 M\$ dont (i) le produit net, après déduction des remises de souscription et des commissions et frais, de 178,6 M\$ dans le cadre de l'offre de titres de Collectis, (ii) le produit net, après déduction des remises de souscription et des commissions et frais, et du prix d'achat concernant 550 000 actions de Calyxt achetées par Collectis lors de l'offre de titres, de 48,8 M\$ dans le cadre de l'offre de titres de Calyxt et (iii) l'exercice des options d'achat d'actions de Collectis et de Calyxt au cours de la période pour 8,4 M \$ compensée partiellement par (i) les flux nets de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles pour 32,5 M\$ et (ii) l'effet de change latent défavorable lié aux fluctuations de taux sur les comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que sur les actifs financiers courants pour 7,1 M\$ et (iii) par les flux de trésorerie nets générés par les activités d'investissement pour 0,7 M\$.

**Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation** : Au cours des six premiers mois 2017 et 2018, nous avons enregistré respectivement 19,3 M\$ et 16,4 M\$ en chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation. Cette diminution de 2,9 M\$ est principalement due à la diminution des revenus des contrats de collaboration pour 2,3 M\$ correspondant à une baisse des remboursements de frais de recherche et

développement et une baisse de 0,7 M\$ du crédit d'impôt recherche compensée partiellement par une augmentation de 0,1 M\$ des revenus de licence.

**Total des charges opérationnelles** : Le total des charges d'exploitation pour les six premiers mois 2017 s'est élevé à 58,9 M\$, comparé à 63,0 M\$ pour les six premiers mois 2018. Ces montants comprennent les charges liées aux rémunérations fondées sur des d'actions sans impact sur la trésorerie de 26,1 M\$ en 2017 et 21,0 M\$ en 2018.

**Frais de recherche et développement** : Au cours des six premiers mois 2017 et 2018, les dépenses de recherche et développement se sont élevées à respectivement 38,2 M\$ et 36,4 M\$. Les frais de personnel ont diminué de 2,6 M\$ (de 19,7 M\$ en 2017 à 17,1 M\$ en 2018), notamment en raison de la diminution des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 4,3 M\$ compensée partiellement par une augmentation de 1,7 M\$ en salaires et traitements. Les achats, charges externes et autres charges ont augmenté de 1,4 M\$ (de 17,5 M\$ en 2017 à 18,9 M\$ en 2018) principalement dû à une augmentation des dépenses payées à des fournisseurs impliqués dans le développement de produits, dans l'achat de matières premières biologiques, dans le développement de processus de fabrication et dans les dépenses associées à l'utilisation des laboratoires et autres installations. Les autres charges, liées à la poursuite de locations et autres engagements, baissent de 0,6 M\$ pour les six premiers mois 2018 comparés aux six premiers mois 2017.

**Frais administratifs et commerciaux** : Au cours des six premiers mois 2017 et 2018, les frais administratifs et commerciaux s'élevaient respectivement à 19,8 M\$ et 25,2 M\$. L'augmentation de 5,5 M\$ reflète principalement (i) une augmentation de 3,5 M\$ des achats, charges externes et autres charges, (ii) une augmentation de 0,5 M\$ des autres charges liées aux impôts et taxes, dépréciations et amortissements et (iii) une augmentation de 1,5 M\$ des frais de personnel de 15,5 M\$ à 17,0 M\$ en raison d'une augmentation de 2,2 M\$ en salaires et traitements compensée partiellement par une baisse de 0,8 M\$ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie.

**Résultat financier** : La perte financière était de 6,6 M\$ pour les six premiers mois 2017 comparée à un gain financier de 10,0 M\$ pour les six premiers mois 2018. Cette variation est principalement attribuable à l'effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie pour 18,8 M\$ et à une augmentation de 2,0 M\$ des intérêts reçus partiellement compensé par une baisse de 3,8 M\$ de l'ajustement de la juste valeur sur les instruments dérivés et actifs financiers courants et une baisse de 0,2 M\$ du gain réalisé sur le repositionnement d'instruments.

**Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis** : Au cours des six premiers mois 2017 et 2018 nous avons enregistré une perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis de 46,2 M\$ (soit 1,30 dollars par action) et une perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis de 32,4 M\$ (soit 0,83 dollars par action), respectivement. La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour les six premiers mois 2017 s'est élevée à 20,1 M\$ (soit 0,57 dollars par action) comparée à une perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour les six premiers mois 2018 de 12,7 M\$ (0,32 dollars par action). Ces résultats nets ajustés attribuables aux actionnaires de Collectis pour les six premiers mois 2017 et 2018, excluent une charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, de respectivement 26,1 M\$ et 19,7 M\$. Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures

financières non IFRS » pour le rapprochement du résultat IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis et du résultat net non IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis.

## CELLECTIS S.A. - BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	A la date du	
	31-déc-17 Retraité (*)	30-juin-18 Non audité
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations incorporelles	1 431	1 386
Immobilisations corporelles	7 226	7 437
Actifs financiers	1 004	667
<b>Total actifs non courants</b>	<b>9 661</b>	<b>9 490</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	250	231
Clients et comptes rattachés	2 753	2 486
Subventions à recevoir	9 524	14 459
Autres actifs courants	13 713	16 313
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	296 982	491 087
<b>Total actifs courants</b>	<b>323 221</b>	<b>524 576</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>332 882</b>	<b>534 066</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	2 367	2 764
Primes d'émission	614 037	816 363
Actions propres	(297)	(587)
Ecart de conversion	1 834	(11 534)
Réserves	(253 702)	(326 856)
Résultat net, part du groupe	(99 368)	(32 422)
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>	<b>264 872</b>	<b>447 728</b>
Intérêts minoritaires	19 113	41 046
<b>Total capitaux propres</b>	<b>283 985</b>	<b>488 774</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts et dettes financières non courants	13	231
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	3 430	3 054
<b>Total passifs non courants</b>	<b>3 443</b>	<b>3 285</b>
<b>Passifs courants</b>		
Emprunts et dettes financières courants	21	772
Fournisseurs et comptes rattachés	9 460	12 734
Revenus différés	27 975	20 400
Provisions courantes	1 427	1 394
Autres passifs courants	6 570	6 709
<b>Total passifs courants</b>	<b>45 453</b>	<b>42 008</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>332 882</b>	<b>534 066</b>

**(\*) Les états financiers consolidés intermédiaires ont été retraités pour les besoins de l'application d'IFRS 15. La réconciliation entre les états financiers consolidés intermédiaires présentés les périodes précédentes et les états financiers consolidés intermédiaires retraités est disponible en Note 2.2 des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2018.**

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – DEUXIÈMES TRIMESTRES

(non audités)

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les 3 mois clos le 30 juin	
	2017	2018
<b>Revenus</b>		
Chiffre d'affaires	6 494	5 049
Autres revenus	2 474	3 295
<b>Total Revenus</b>	<b>8 968</b>	<b>8 343</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Coût des redevances	(563)	(559)
Frais de recherche et développement	(18 607)	(18 042)
Frais administratifs et commerciaux	(10 018)	(11 248)
Autres produits et charges opérationnelles	371	(189)
<b>Total charges opérationnelles</b>	<b>(28 818)</b>	<b>(30 039)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(19 850)</b>	<b>(21 696)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(6 652)</b>	<b>11 958</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(26 502)</b>	<b>(9 738)</b>
Résultat part du groupe	(26 502)	(7 256)
Intérêts minoritaires		(2 482)
<b>Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)</b>	<b>(0,75)</b>	<b>(0,17)</b>
<b>Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)</b>	<b>(0,75)</b>	<b>(0,17)</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ – SIX PREMIERS MOIS

(non audités)

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les 6 mois clos le 30 juin	
	2017	2018
<b>Revenus</b>		
Chiffre d'affaires	13 239	11 076
Autres revenus	6 043	5 340
<b>Total Revenus</b>	<b>19 283</b>	<b>16 417</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Coût des redevances	(1 176)	(1 138)
Frais de recherche et développement	(38 216)	(36 441)
Frais administratifs et commerciaux	(19 754)	(25 224)
Autres produits et charges opérationnelles	258	(171)
<b>Total charges opérationnelles</b>	<b>(58 888)</b>	<b>(62 975)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(39 606)</b>	<b>(46 558)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(6 567)</b>	<b>10 040</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(46 173)</b>	<b>(36 518)</b>
Résultat part du groupe	(46 173)	(32 422)
Intérêts minoritaires	0	(4 096)
<b>Résultat net, part du groupe de base par action (\$/action)</b>	<b>(1,30)</b>	<b>(0,83)</b>
<b>Résultat net, part du groupe dilué par action (\$/action)</b>	<b>(1,30)</b>	<b>(0,83)</b>

## **Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS**

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

## RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS - Deuxièmes trimestres

(non audités)

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les 3 mois clos le 30 juin	
	2017	2018
<b>Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>(26 502)</b>	<b>(7 256)</b>
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	12 421	8 508
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>(14 081)</b>	<b>1 252</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)</b>	<b>(0,40)</b>	<b>0,03</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)</b>	<b>35 560 088</b>	<b>42 216 910</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)</b>	<b>(0,40)</b>	<b>0,03</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)</b>	<b>35 580 391</b>	<b>42 482 374</b>

- (1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

## RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS – SIX PREMIERS MOIS

(non audités)

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour les 6 mois clos le 30 juin	
	2017	2018
<b>Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>(46 173)</b>	<b>(32 422)</b>
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe	26 063	19 746
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)</b>	<b>(20 110)</b>	<b>(12 676)</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action (\$/action)</b>	<b>(0,57)</b>	<b>(0,32)</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités) (1)</b>	<b>35 447 574</b>	<b>39 125 546</b>
<b>Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action (\$/action) (1)</b>	<b>(0,57)</b>	<b>(0,32)</b>
<b>Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités) (1)</b>	<b>35 490 639</b>	<b>39 722 178</b>

- (1) Lorsque nous présentons une perte nette ajustée, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, nous utilisons la Moyenne pondérée des actions ordinaires, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, diluée par action.

## **À propos de Collectis**

Collectis est une entreprise biopharmaceutique de stade clinique, spécialisée dans le développement d'une nouvelle génération d'immunothérapies contre le cancer fondées sur les cellules CAR-T ingénierées (UCART). En capitalisant sur ses 18 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile – Collectis utilise la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Collectis a pour objectif de créer des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés.

*Talking about gene editing? We do it.* TALEN® est une marque déposée, propriété du Groupe Collectis.

Collectis est cotée sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : [www.collectis.com](http://www.collectis.com)

## **Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

### **Contacts media :**

Jennifer Moore, Directrice de la communication, + 1917-580-1088, [media@collectis.com](mailto:media@collectis.com)  
Caroline Carmagnol, ALIZE RP, 01 44 54 36 66, [collectis@alizerp.com](mailto:collectis@alizerp.com)

### **Contact relations investisseurs :**

Victor Chaulot-Talmon, Analyste, Relations Investisseurs Europe, 01 81 69 17 22, [victor.chaulot-talmon@collectis.com](mailto:victor.chaulot-talmon@collectis.com)

## **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

###